

Accompagner les usagers pour développer leur pouvoir d'agir : nouvelles logiques, nouvelles pratiques

Enjeux

Les métiers de relation d'aide se sont professionnalisés depuis les années 50 et ont permis de construire un savoir-faire et une offre de service adaptée aux besoins des personnes en difficulté physique, psychique ou sociale.

Ces évolutions ont aussi correspondu à une évolution des attentes de la société vis-à-vis de l'intervention sociale et médico-sociale. Les usagers se sont ainsi trouvés de mieux en mieux pris en charge mais de plus en plus convoqués à participer à des projets déjà construits par les professionnels. La loi 2002-2 est venue rappeler que le projet est celui de l'utilisateur et a mis en place des outils pour le garantir.

Au-delà d'une simple adaptation du projet d'établissement aux variations provoquées par les spécificités d'un usager, l'accompagnement est amené à se redéfinir pour aider l'utilisateur à se saisir de sa propre vie et à développer son pouvoir d'agir sur lui-même et sur son environnement. La pratique de l'accompagnement se trouve profondément modifiée dans le détail de la pratique quotidienne.

Penser les relations entre professionnels et usagers dans une recombinaison des rapports de pouvoir, permet de revisiter les pratiques au service des personnes qui font usage des structures spécialisées.

Objectifs

A la fin de cette formation les stagiaires seront capables de :

- Comprendre l'histoire et la progression de la demande d'« empowerment » par les groupements d'utilisateurs en Amérique et en Europe
- Être en mesure d'analyser l'évolution des politiques sociales pour répondre à cette demande
- Identifier les nouvelles pratiques d'accompagnement du projet personnalisé et de la participation collective pour développer le pouvoir d'agir des usagers
- Intégrer les changements de posture professionnelle et de philosophie de la relation d'aide qu'impliquent ces nouvelles pratiques
- Appliquer cette nouvelle conception dans la pratique en fonction des accompagnements spécifiques

Public

Tous les professionnels du secteur sanitaire, social ou médicosocial assurant un accompagnement des usagers, et particulièrement ceux qui assurent les fonctions de référent, de coordonnateur de projet ou de parcours

Les cadres chargés d'organiser leur travail et l'adaptation permanente que provoque un accompagnement au plus près des projets réels des usagers

Le thème peut aussi faire l'objet d'une formation collective sur site au sein d'institutions qui souhaitent interroger les rapports entre professionnels et usagers dans la pratique et les projets.

Contenus et méthodes

- Analyse de l'histoire de l'empowerment des usagers en Amérique et en Europe et réponses des sociétés (exposé et débat) et de l'évolution de la place des usagers dans les missions du secteur social et médico-social
- Présentation des fondations d'une pratique permettant de développer le pouvoir d'agir des usagers
- Analyse des pratiques existantes à travers les documents mis en place dans les différentes structures pour répondre aux obligations de la loi 2002-2
- Construction de nouvelles pratiques à partir de l'expérience des participants et adaptation à leurs situations diverses.

Les stagiaires sont invités à se munir des différents outils imposés par la Loi 2002 – 2 afin de pouvoir travailler à partir d'éléments concrets et de se confronter à une analyse directe des documents de référence dans leur structure. Il leur sera proposé de travailler entre deux séances pour réaliser une évaluation de leurs propres documents de communication et réfléchir au sens des améliorations à y apporter.

Des travaux de groupe permettront une co-élaboration de réflexion et de projets.

Un dossier sera fourni aux stagiaires comprenant des éléments de référence législative et de bibliographie.

Durée

Cette formation peut se dérouler sur deux journées mais plus idéalement sur trois journées afin de développer un travail à partir des documents fournis par les stagiaires.